



COTISATION FSTT

Barèmes

(Métropole : TVA 20 % / DOM-TOM : TVA 8,5% / Étranger : exonération TVA)

COTISATION PERSONNE MORALE PRIVEE

EFFECTIF	REPRESENTANT PRINCIPAL	REPRESENTANT SUPPLEMENTAIRE*
Jusqu'à 5 salariés	250 € HT soit TTC : Métropole : 300 € / DOM-TOM : 271,25 €	125 € HT Métropole : 150 € TTC DOM-TOM : 135,63 € TTC
De 6 à 10 salariés	630€ HT soit TTC : Métropole : 756 € / DOM-TOM : 683,55 €	315 € HT Métropole : 378 € TTC DOM-TOM : 341,78 € TTC
De 11 à 50 salariés	1 250 € HT soit TTC : Métropole : 1500 € / DOM-TOM : 1356,25 €	
De 51 à 200 salariés	2 600 € HT soit TTC : Métropole : 3120 € / DOM-TOM : 2821 €	
+ de 200 salariés	3 850€ HT soit TTC : Métropole : 4620 € / DOM-TOM : 4177,25 €	

COTISATION COLLECTIVITE PUBLIQUE / SERVICE DE L'ETAT

TAILLE	REPRESENTANT PRINCIPAL	REPRESENTANT SUPPLEMENTAIRE*
< 40 000 hts	250 € HT soit TTC : Métropole : 300 € / DOM-TOM : 271,25 €	90 € HT Métropole : 108 € TTC / DOM-TOM : 97,65 € TTC
40 000 hts à 200 000 hts	800 € HT soit TTC : Métropole : 960 € / DOM-TOM : 868 €	260 € HT Métropole : 312 € TTC / DOM-TOM : 282,10 € TTC
> 200 000 hts	1 700 € HT soit TTC: Métropole : 2040 € /DOM-TOM : 1844,50 €	

*Les représentants supplémentaires sont membres à part entière. Ils bénéficient des mêmes services que les représentants principaux

COTISATIONS A TITRE INDIVIDUEL **

Etudiants	20 € TTC	Réservé aux étudiants, sur présentation d'un justificatif (carte étudiant)
Adhésion « simple »	85 € TTC	Tarif de base
Adhésion « Plus »	125 € TTC	Tarif de soutien à la FSTT

**L'adhésion à titre individuel est strictement réservée aux étudiants et aux personnes non salariées d'une structure privée susceptible, de son activité, d'adhérer à la FSTT

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

Mise en contact avec un réseau de professionnels et d'experts du sans tranchée – Conseils et assistance
Possibilité de participer aux ateliers de la FSTT
Tarifs préférentiels sur les formations et les réservations de stands (JT, VST, Pollutec...)
Accès gratuit à la documentation de l'association
Etre informé de l'actualité du sans tranchée (normes, réglementation, certification, avancées technologiques...)
Etre référencé sur le site internet de la FSTT et bénéficié de la communication FSTT (réseaux sociaux, site internet, Réseaux RST...)
Recevoir le magazine de la FSTT <i>Réseaux RST</i> , seul magazine français consacré à l'actualité du sans tranchée

FRANCE SANS TRANCHÉE TECHNOLOGIES

Siège : 3, rue de Berri, F-75008 Paris – Bureaux : 4 Rue des Beaumonts, F-94120 Fontenay/Bois
SIRET : 413 070 194 00019 - Code APE 913E – TVA Intracommunautaire : FR 92 413 070 194
Habilitation à la formation professionnelle sous le n°11755699675 et référencement au DataDock
Tél. : 01 53 99 90 20 - Fax : 01 53 99 90 29 - www.fstt.org - Email : contact@fstt.org